

Une séance ordinaire du conseil municipal de la ville de East Angus a été tenue au lieu ordinaire des séances de ce conseil au 200, rue Saint-Jean Est, le lundi 6 février 2017 à 19 h.

Sont présents : Son Honneur la mairesse Lyne Boulanger, Mesdames les conseillères et Messieurs les conseillers, Meagan Reid, Dany Langlois, Nicole Bernier, Nicolas Lagueux et Josée Hayes, formant quorum sous la présidence de la mairesse.

Bruno Poulin, secrétaire-trésorier est présent.

David Fournier, directeur général est également présent.

### **2017-031           OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Proposé par le conseiller Dany Langlois  
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier  
À l'unanimité des conseillers présents, La mairesse n'ayant pas voté.  
D'ouvrir la séance du 6 février 2017. Il est 19h.

13 personnes sont présentes dans la salle.

**ADOPTÉ**

### **2017-032           ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par la conseillère Josée Hayes  
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
QUE l'ordre du jour est accepté tel que présenté.

**ADOPTÉ**

### **Période de questions de l'assistance**

*Une période de questions a eu lieu.*

### **CORRESPONDANCES DU MOIS DE JANVIER 2017**

- |   |       |  |
|---|-------|--|
| 1 | FB.20 | Regroupement pour un Québec en santé<br><i>Demande de résolution d'appui</i>       |
| 2 | FB.40 | Journées de la persévérance scolaire en Estrie<br><i>8<sup>e</sup> édition</i>     |
| 3 | FC.20 | L'Association canadienne des maîtres de poste et adjoints<br><i>Banque postale</i> |
| 4 | FB.40 | Journée Nathalie Champigny<br><i>Invitation</i>                                    |
| 5 | FD.60 | Comité intimidation<br><i>Demande d'aide financière</i>                            |
| 6 | FB.40 | JEVI<br><i>Semaine nationale de prévention du suicide</i>                          |
| 7 | FD.60 | Polyvalente Louis-St-Laurent<br><i>Gala des mérites scolaires</i>                  |

**2017-033                    CORRESPONDANCES DE JANVIER 2017**

Proposé par le conseiller Dany Langlois  
Appuyé par la conseillère Josée Hayes  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
QUE les correspondances du mois de janvier 2017 soient reçues.

**ADOPTÉ**

**2017-034                    ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

Proposé par la conseillère Josée Hayes  
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 janvier 2017 soit accepté tel que présenté, les conseillères et les conseillers ayant reçu copie. **ADOPTÉ**

**2017-035                    DÉPÔT DES DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DE TOUS LES MEMBRES DU CONSEIL**

Les déclarations d'intérêt pécuniaires de tous les membres du conseil est déposée lors de cette séance telle que stipulé dans l'article 357 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

**2017-036                    APPROBATION DES COMPTES**

Proposé par la conseillère Josée Hayes  
Appuyé par le conseiller Dany Langlois  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
QUE les comptes figurant sur la liste des écritures de déboursés du compte général du mois de janvier au montant de 304 487.38 \$ ainsi que la liste des écritures de déboursés du compte salaire du mois de janvier au montant de 78 437.34 \$, soient acceptés tels que présentés. **ADOPTÉ**

**2017-037                    AIDE FINANCIÈRE - CLUB DE GOLF EAST ANGUS**

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière du Club de Golf East Angus.

Proposé par la conseillère Nicole Bernier  
Appuyé par le conseiller Nicolas Lagueux  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
QUE la Ville de East Angus offre l'équivalent des taxes à payer 2016 au montant de 5878.18 \$ et l'équivalent des taxes à payer 2017 au montant de 16 980.13 \$ au Club de golf de East Angus.

Il est entendu que ces montants seront versés directement aux comptes de taxes à payer du Club de Golf. **ADOPTÉ**

**2017-038                    ADJUDICATION DE CONTRAT – SOMUM SOLUTIONS**

Proposé par la conseillère Meagan Reid  
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
QUE la Ville adjuge le contrat de fourniture d'un système téléphonique d'information pour les citoyens à l'entreprise Somum Solutions pour un montant de 6 079.88 \$, incluant les taxes, conformément aux documents datés du 6 février 2017. **ADOPTÉ**

**2017-039 ABROGATION – RÉOLUTION 2016-338**

Proposé par la conseillère Nicole Bernier

Appuyé par le conseiller Dany Langlois

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la résolution 2016-338 concernant l'utilisation du surplus réservé soit abrogée.

**ADOPTÉ**

**2017-040 DÉPENSES INCOMPRESSIBLES 2017**

Proposé par la conseillère Meagan Reid

Appuyé par le conseiller Dany Langlois

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le conseil autorise les dépenses incompressibles d'un montant total de 4 757 433 \$ décrites à l'annexe "A" jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante pour l'année 2017, les membres du conseil en ayant reçu copie.

**ADOPTÉ**

**2017-041 DÉROGATION MINEURE – 8, RUELLÉ GODBOUT**

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure de monsieur Claude Olivier, qui est à l'effet d'autoriser une marge minimale de 8,3 mètres au lieu de 15,0 mètres ;

CONSIDÉRANT que la demande a été étudiée par le CCU et que le comité en préconise l'adoption.

Proposé par la conseillère Nicole Bernier

Appuyé par la conseillère Meagan Reid

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la demande de dérogation mineure faite par monsieur Claude Olivier, soit acceptée telle que présentée.

**ADOPTÉ**

**La mairesse Lyne Boulanger quitte l'assemblée, il est 19h08. Le maire suppléant Dany Langlois préside l'assemblée.**

**2017-042 DÉROGATION MINEURE – 6, RUELLÉ ROUILLARD**

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure de monsieur Jean-Paul Laflotte, qui est à l'effet d'autoriser au garage situé au nord, une marge de recul de 0,42 mètre au lieu de 1,00 mètre, et d'autoriser à l'annexe arrière du garage situé au sud, une marge de recul de 0,03 mètre du coin sud au lieu de 1,00 mètre et 0,15 mètre au coin nord au lieu de 1,00 mètres ;

CONSIDÉRANT que la demande a été étudiée par le CCU et que le comité en préconise l'adoption.

Proposé par le conseiller Nicolas Lagueux

Appuyé par la conseillère Nicole Bernier

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la demande de dérogation mineure faite par monsieur Jean-Paul Laflotte, soit acceptée telle que présentée.

**ADOPTÉ**

**La mairesse Lyne Boulanger est de retour à l'assemblée, il est 19h09.**

**2017-043                    PERSONNES DÉSIGNÉES DANS L'ENTENTE RELATIVE À  
LA GESTION DES OBSTRUCTIONS EN MATIÈRE DE  
COURS D'EAU**

CONSIDÉRANT qu'une entente intermunicipale relative à la gestion des cours d'eau est intervenue entre la municipalité et la MRC du Haut-Saint-François conformément à l'article 108 de la Loi sur les compétences municipales;

CONSIDÉRANT qu'aux fins de la réalisation de l'objet de l'entente, la municipalité doit procéder à la nomination d'au moins un employé qui exerce les pouvoirs de personne désignée au sens de l'article 105 de la loi;

CONSIDÉRANT que cette entente prévoit que les municipalités doit informer la MRC du choix de l'employé ou, selon le cas, de ses employés qui exercent la fonction de personne(s) désignée(s) au sens de l'article 105 de la loi lorsqu'elle procède à une nomination;

Proposé par la conseillère Josée Hayes

Appuyé par la conseillère Meagan Reid

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le conseil de la Ville de East Angus nomme Paul St-Cyr et Jean Dion pour exercer les pouvoirs de personne désignée au sens de l'article 105 de la Loi sur les compétences municipales prévu dans l'entente relative à la gestion des cours d'eau.

**ADOPTÉ**

**2017-044                    ADJUDICATION DE CONTRAT – CODE LIBRE**

Proposé par le conseiller Dany Langlois

Appuyé par la conseillère Meagan Reid

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville adjudge le contrat à Code Libre d'une banque de 150 heures destinée à des travaux de programmation, développement, support et maintien logiciel. Des équipements de contrôle et de supervision des infrastructures municipales de pompage du réseau d'eau potable, pour un montant de 13 452.08 \$, incluant les taxes, conformément au document daté du 04 novembre 2016.

**ADOPTÉ**

**2017-045                    OFFRE DE SERVICES – ADDERE**

Proposé par la conseillère Josée Hayes

Appuyé par la conseillère Nicole Bernier

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville accepte l'offre de services de l'organisme ADDERE visant l'accompagnement de la Ville de East Angus pour la mise en place de la stratégie québécoise d'économie d'eau potable et la collecte des matières putrescibles, pour une banque de temps de 50 heures au montant de 5 461,31 \$ incluant les taxes, le tout conformément au document daté du 16 janvier 2017.

**ADOPTÉ**

**2017-046                    CONDUITES DÉSAFFECTÉES - CASCADES**

CONSIDÉRANT que la structure du pont Taschereau sert à supporter les conduites de production de la compagnie Cascades;

CONSIDÉRANT QUE la pulperie de Cascades a été démantelée en 2011 et que plusieurs tuyaux servant aux opérations de la pulperie sont désaffectés et sont toujours en place sous la structure du pont;

CONSIDÉRANT QUE les opérations de la papeterie de la compagnie Cascades a cessé ses opérations en octobre 2014;

CONSIDÉRANT que la papeterie sera démantelée en 2017 et que la totalité de la tuyauterie n'auront plus aucune utilité;

CONSIDÉRANT que la Ville de East Angus utilise également la structure du pont Taschereau pour la conduite d'alimentation en eau potable pour alimenter la Rive-Sud;

CONSIDÉRANT que la Ville de East Angus doit procéder à l'installation d'une nouvelle conduite d'alimentation en eau potable pour la Rive-Sud sous le pont Taschereau;

CONSIDÉRANT que les installations en place compliquent le passage de la nouvelle conduite d'aqueduc et par le fait même augmentera les coûts des travaux;

CONSIDÉRANT que la Ville a demandé à la compagnie Cascades et à la compagnie Graphic Packaging leur intention concernant le démantèlement des tuyaux sous le pont;

CONSIDÉRANT que les deux compagnies ont démontré aucun intérêt à démanteler lesdits tuyaux;

CONSIDÉRANT que le pont Taschereau est sous la responsabilité du Ministère des Transports;

CONSIDÉRANT l'inquiétude de la Ville à savoir qui paiera pour le démantèlement desdits tuyaux;

**Il est unanimement résolu**

QUE la Ville demande au Ministère des Transports de payer les coûts de démantèlement des tuyaux sous le pont Taschereau advenant le refus de Cascades ou de Graphic Packaging d'enlever les dits tuyaux. **ADOPTÉ**

**2017-047 CONDUITE D'ÉVACUATION - GRAPHIC PACKAGING**

CONSIDÉRANT QUE la conduite d'évacuation du bout humide de la machine à carton est situé tout près du pont Taschereau;

CONSIDÉRANT QUE par temps froid, celle-ci produit un épais brouillard sur le pont Taschereau affectant la sécurité et la visibilité des usagers automobiles et piétons du pont;

CONSIDÉRANT les inquiétudes des usagers de la route;

**Il est unanimement résolu**

QUE la Ville demande à Graphic Packaging de trouver une solution pour remédier à ce problème qui est répétitif tout au long de l'hiver et d'année en année. **ADOPTÉ**

**2017-048 AUTORISATION APPEL D'OFFRES – POSE ET FOURNITURE D'ASPHALTE 2017**

Proposé par le conseiller Dany Langlois

Appuyé par la conseillère Nicole Bernier

À l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté.

QUE le directeur des travaux publics, Paul St-Cyr ainsi que secrétaire-trésorier Bruno Poulin soient autorisés à procéder à l'appel d'offres pour la fourniture et la pose d'asphalte pour l'année 2017. **ADOPTÉ**

**2017-049                    ADJUDICATION DE CONTRAT – ENTRETIEN DES  
TERRAINS DE SOCCER**

Proposé par la conseillère Nicole Bernier  
Appuyé par le conseiller Nicolas Lagueux  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
QUE la Ville adjuge le contrat d'entretien des terrains de soccer à Dany Fortin au  
coût de 15 000 \$ pour l'année 2017, conformément au document daté du 31  
janvier 2017. **ADOPTÉ**

**2017-050                    ADJUDICATION – TESSIER RÉCRÉO-PARC**

Proposé par le conseiller Nicolas Lagueux  
Appuyé par la conseillère Josée Hayes  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
QUE la Ville adjuge le contrat d'achat d'un module G2 pour le parc, à l'entreprise  
Tessier Récréo-Parc, au coût de 4 485 \$, excluant les taxes, conformément au  
document daté du 23 janvier 2017. **ADOPTÉ**

**2017-051                    ADJUDICATION – JAMBETTE**

Proposé par le conseiller Nicolas Lagueux  
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
QUE la Ville adjuge le contrat d'achat d'un module de parc (le Bus), à l'entreprise  
Jambette, au coût de 5 847 \$, excluant les taxes, conformément au document  
daté du 29 novembre 2016. **ADOPTÉ**

**2017-052                    EMBAUCHE – ANDRÉ AUBIN**

Proposé par le conseiller Dany Langlois  
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
QUE la Ville engage monsieur André Aubin, en date du 6 février 2017 à titre de  
journalier à l'échelon 8 et à l'échelon 4 lorsqu'il agira à titre de journalier-  
opérateur conformément à la convention collective en vigueur. **ADOPTÉ**

**2017-053                    EMBAUCHE – ANDRÉ THOMPSON**

Proposé par le conseiller Dany Langlois  
Appuyé par le conseiller Nicolas Lagueux  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
QUE la Ville engage monsieur André Thompson, en date du 6 février 2017 à titre  
d'employé temporaire à l'échelon 8 du poste journalier de la convention collective  
en vigueur. **ADOPTÉ**

**2017-054                    SERVICES PROFESSIONNELS D'UN CONSULTANT EN  
ASSURANCES COLLECTIVES POUR LES MUNICIPALITÉS  
ET ORGANISMES, DANS LE CADRE D'UN ACHAT  
REGROUPÉ DE L'UMQ**

ATTENDU QUE la Ville de East Angus a reçu une proposition de l'Union des  
municipalités du Québec (UMQ) de former, en son nom et au nom de plusieurs



Ville de East Angus sur l'emprise de la voie ferrée, présentement propriété du Ministère des Transports du Québec (MTQ);

CONSIDÉRANT les démarches entreprises par la MRC du Haut-Saint-François afin de trouver une utilisation pour l'ancienne voie ferrée;

Proposé par la conseillère Nicole Bernier

Appuyé par la conseillère Josée Hayes

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville de East Angus demande à la MRC du Haut-Saint-François de tenir compte des demandes des clubs de motoneige lors de l'élaboration du plan de relance de l'ancienne voie ferrée.

**ADOPTÉ**

**2017-057                    APPUI – POUR LA POURSUITE DES INVESTISSEMENTS  
QUI FAVORISENT UN MODE DE VIE SAIN ET ACTIF**

ATTENDU QU'il est reconnu que le travail sur les environnements favorables à un mode de vie sain est un puissant levier pour améliorer durablement les conditions de vie de l'ensemble de la population;

ATTENDU QUE le contexte social et politique actuel amène une opportunité de premier plan pour appuyer l'implantation d'environnements favorables aux saines habitudes de vie dans les municipalités, dont entre autres, le programme d'infrastructure du gouvernement fédéral dans des projets municipaux;

ATTENDU QUE la Politique gouvernementale de prévention en santé, dévoilée le 23 octobre 2016 par le gouvernement du Québec, vise comme objectif que 90 % des municipalités de 1 000 habitants et plus adoptent des mesures afin d'aménager des communautés favorables à la sécurité et à la mobilité durable, aux saines habitudes de vie ainsi qu'à la qualité de vie de leurs résidents;

ATTENDU QUE le milieu municipal est reconnu comme un acteur de premier plan dans la mise en place d'actions, en favorisant notamment l'essor des transports collectifs et actifs, l'aménagement, la disponibilité et l'animation des plateaux sportifs accessibles, la création de jardins communautaires et de parcs, le soutien à l'implantation de marchés publics, l'installation de fontaines d'eau, la mise en place de programmes de services aux citoyens pour favoriser les saines habitudes de vie, etc;

Proposé par la conseillère Nicole Bernier

Appuyé par la conseillère Meagan Reid

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

De signifier notre appui au *Regroupement pour un Québec en santé*. Et, à cet effet, nous demandons au gouvernement du Québec :

1. de **poursuivre** et **d'intensifier** les investissements dans la création d'environnements favorables aux saines habitudes de vie tout en favorisant la diminution de la consommation de produits qui nuisent à la santé des Québécoises et des Québécois :
  - a. par l'augmentation de la taxe sur le tabac contribuant à la diminution du tabagisme;
  - b. par l'instauration d'une taxe sur les boissons sucrées contribuant à la diminution de la consommation de sucre;
2. d'investir les revenus dans **la mise en œuvre d'un plan concerté, ambitieux et mobilisateur** qui vise la création d'environnements favorables à l'intégration des saines habitudes de vie dans les milieux de vie et le quotidien de toutes les Québécoises et de tous les Québécois.

D'acheminer copie de la présente résolution au député de notre circonscription, au ministre des Finances, monsieur Carlos Leitao, à la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie, madame Lucie Charlebois et au premier ministre, monsieur Philippe Couillard.

**ADOPTÉ**

**2017-058 DON – JOURNÉE NATALIE CHAMPIGNY**

Proposé par le conseiller Dany Langlois

Appuyé par la conseillère Nicole Bernier

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville fasse un don de 50 \$ à La Fondation Christian Vachon dans le cadre de la Journée Natalie Champigny.

Il est entendu que la dépense sera imputée au poste 02-110-00-970. **ADOPTÉ**

**2017-059 COMMANDITE – GALA DES MÉRITES SCOLAIRES – POLYVALENTE LOUIS ST-LAURENT**

Proposé par le conseiller Dany Langlois

Appuyé par la conseillère Meagan Reid

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville verse une commandite de 50 \$ pour le gala des mérites scolaires de la Polyvalente Louis-St-Laurent.

Il est entendu que la dépense sera imputée au compte 02-110-00-970. **ADOPTÉ**

**2017-060 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 741**

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Dany Langlois qu'il sera présenté lors d'une prochaine séance le règlement 741 concernant un règlement d'emprunt pour financer la part du gouvernement provincial relativement au programme Taxes sur l'essence et contribution du Québec (TECQ). **ADOPTÉ**

**2017-061 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 742**

AVIS DE MOTION est donné par la conseillère Nicole Bernier qu'il sera présenté lors d'une prochaine séance le règlement 742 concernant un amendement au règlement de zonage numéro 529. **ADOPTÉ**

**Période de questions de l'assistance**

*Une période de questions a eu lieu.*

**2017-062 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Proposé par le conseiller Dany Langlois

Appuyé par la conseillère Nicole Bernier

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la séance soit levée. Il est 19h37.

**ADOPTÉ**

**Lyne Boulanger, mairesse  
Ville de East Angus**

**Bruno Poulin, secrétaire-trésorier  
Ville de East Angus**

En signant le procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions.

**Certificats de crédit disponibles**

Numéro	Nom
2017-036	Approbation des comptes
2017-038	Adjudication de contrat – Somum Solutions
2017-040	Dépenses incompressibles 2017
2017-044	Adjudication de contrat – Code Libre
2017-045	Adjudication de contrat – ADDERE
2017-049	Adjudication de contrat – Entretien des terrains de soccer
2017-050	Adjudication de contrat – Tessier Récréo-Parc
2017-051	Adjudication de contrat – Jambette
2017-052	Embauche – André Aubin
2017-053	Embauche – André Thompson
2017-058	Don – Journée Natalie Champigny
2017-059	Commandite – Gala des mérites scolaires – Polyvalente Louis-Saint-Laurent